

Le budget 2018 se clôture sur un déficit de 0,8%

Le résultat obtenu en 2018 sur le front budgétaire par le gouvernement est meilleur qu'attendu. En octobre, le gouvernement parlait encore d'un déficit de 1% pour 2018. Au final, il se limite à 0,8% du PIB, soit 3,6 milliards d'euros.

Lors de son entrée en fonction, le gouvernement Michel a hérité d'un déficit de 3,1% (14 milliards d'euros), qu'il a réduit de 10 milliards d'euros. Une grande partie de ce rattrapage est dû à des économies, mais aussi aux taux exceptionnellement bas, qui ont permis au gouvernement d'économiser plusieurs milliards d'euros.

La chute du déficit en-dessous de 1% s'explique en grande partie par une mesure unique. Sous l'impulsion de l'ancien ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA), le gouvernement Michel a décidé de donner un coup de pouce temporaire aux revenus d'impôts en augmentant les amendes pour les entreprises et les indépendants ne versant pas suffisamment (ou pas du tout) d'impôts anticipés. En 2017, les versements anticipés ont du coup augmenté de près de 3 milliards d'euros pour atteindre 13,2 milliards. En 2018, 2,5 milliards d'euros se sont encore ajoutés suite à une nouvelle augmentation des amendes. À partir de cette année, toutefois, les revenus de

l'impôt des sociétés devraient sensiblement reculer: ce que les entreprises ont versé dans le passé, elles ne le paieront pas une deuxième fois. Résultat: le déficit devrait nettement augmenter cette année. La Banque nationale s'attend à un déficit de 1,6% du PIB.

Le prochain gouvernement héritera d'un déficit d'au moins 7 milliards d'euros. S'il souhaite ramener le budget à l'équilibre, il n'aura donc pas d'autre choix que de réaliser d'importantes économies et/ou d'augmenter les impôts. Car il ne pourra probablement plus profiter de taux exceptionnellement bas.

PIETER BLOMME

3,6 milliards €

L'an dernier, le budget s'est clôturé sur un déficit de 0,8% du PIB, soit 3,6 milliards d'euros.